

permettre à l'instituteur de modifier ce programme si l'intérêt des élèves l'exige.

Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, aimerait que dans le cours académique, les élèves étudiassent un cours abrégé d'histoire générale. Les matières sont bien distribuées, et le tableau de l'emploi du temps sauvera beaucoup de travail au maître et économisera beaucoup de temps pour les élèves. Un petit *exercice de chant* tous les matins égayerait les enfants, et leur donnerait du goût pour cet art. Après la récapitulation du vendredi il serait bon d'avoir des exercices de déclamation. Les notes pédagogiques sont pratiques.

M. Gignac, curé de Stoke, dit : " La distribution des matières, le tableau de l'emploi du temps et surtout les notes pédagogiques dénotent une longue expérience et une habileté consommée... Au point de vue religieux, ce programme est un modèle. Il y aura bien quelques changements à faire, dictés par les circonstances ; mais un bon instituteur devra le suivre aussi exactement que possible. Ce programme donnera un nouvel essor aux progrès de notre instruction publique."

M. Lesage, curé de Chambly, approuve en tous points ce programme qui dénote une étude approfondie de la question et est destiné à aider beaucoup les instituteurs. La division du temps surtout sera d'un grand secours pour ceux qui n'ont pas encore l'expérience de l'enseignement.

L'assistance irrégulière des élèves, et la manie qu'ont certaines institutrices de ne cultiver que la mémoire et de ne pas s'adresser à l'intelligence, sont deux obstacles au succès de nos écoles.

M. Bouvier, curé de St-Joseph de Sorel, estime que le programme est bien fait et qu'il sera très utile. Il serait cependant impossible d'en faire une règle absolue. On doit laisser une certaine liberté d'action au maître et respecter les droits des

parents. Il serait difficile de rendre obligatoires toutes les matières du programme.

M. l'inspecteur Bégin approuve le programme en tout point. Les notes pédagogiques rencontrent parfaitement ses vues et contiennent la substance des recommandations qu'il ne cesse de faire dans les écoles et sur lesquelles il faut toujours insister.

Il pourrait y avoir des inconvénients à donner dix minutes de repos au milieu de la classe, dans les écoles d'un seul titulaire.

M. l'inspecteur Béland trouve le programme complet et pratique. Il ne reste qu'à le répandre dans les écoles. Les membres du corps enseignant y trouveront leur profit.

M. l'inspecteur Belcourt est persuadé que le programme en question va remédier à bien des inconvénients et sera un guide sûr et une garantie de succès.

Dans les municipalités pauvres il sera difficile d'exiger qu'il soit exécuté à la lettre.

La règle de trois pourrait s'enseigner dans le 2e degré du cours élémentaire.

La division du temps est parfaite. Elle donne à chaque matière un temps convenable.

Les notes pédagogiques sont d'une grande valeur ; elles indiquent la véritable manière de donner l'enseignement, elles seront d'un puissant secours pour ceux qui enseignent.

Les livres actuellement en usage ne sont pas tous propres à faciliter à la lettre l'exécution de ce programme.

M. l'inspecteur Bouchard parle avec éloges du programme, qui contient, dit-il, les recommandations qu'il fait dans les écoles ; et il aimerait à en placer une copie dans chaque école.

D'après M. l'inspecteur Brault, c'est un travail bien fait. Il accuse chez son auteur des connaissances étendues, tant théoriques que pratiques, de la pédagogie.

Il devrait être question d'épellation